

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Safe R Wipes **No Change Service!**

Version 03.01

Date de révision 04.03.2014 Date d'impression 12.06.2015

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Safe R Wipes

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Désinfectants, Dispositifs médicaux

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/ Fournisseur : DE Healthcare Ltd.

Unit 9, Kingsthorpe Business Centre
Studland Road, Kingsthorpe,
Northampton NN2 6NE

Personne de contact : Information: Tel: 1-800-472-4346
International: Tel: 001 703-527-3887
UK TEL: +44 (0) 1634/ 878750
UK FAX: +44 (0) 1634/ 878751

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : Chemtrec US (800)-424-9300

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Liquides inflammables , Catégorie 3 H226: Liquide et vapeurs inflammables.
Lésions oculaires graves , Catégorie 1 H318: Provoque des lésions oculaires graves.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique , Catégorie 3 H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Classification (67/548/CEE, 1999/45/CE)

Irritant R10: Inflammable.
R36: Irritant pour les yeux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Safe R Wipes **No Change Service!**

Version 03.01

Date de révision 04.03.2014 Date d'impression 12.06.2015

	H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Conseils de prudence	: P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
	P280	Porter un équipement de protection des yeux/ du visage.
	P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
	P501	Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

2.3 Autres dangers

Ce mélange ne contient pas de substance considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT).

A un effet dégraissant sur la peau.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants de la solution active

3.2 Mélanges

Nature chimique : Solution hydroalcoolique sur textile non-tissé

Composants dangereux

Nom Chimique	Index-Numéro No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification (67/548/CEE)	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration [%]
Propan-1-ol	603-003-00-0 71-23-8 200-746-9 01- 2119486761- 29-XXXX	F; R11 Xi; R41 R67	Flam. Liq. 2; H225 Eye Dam. 1; H318 STOT SE 3; H336	35 %
Éthanol	603-002-00-5 64-17-5 200-578-6 01- 2119457610- 43-XXXX	F; R11	Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319	25 %

Pour le texte complet des Phrases-R mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Safe R Wipes **No Change Service!**

Version 03.01

Date de révision 04.03.2014 Date d'impression 12.06.2015

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- En cas d'inhalation : Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Laver à l'eau et au savon par précaution.
Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Traiter de façon symptomatique.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Pour le conseil d'un spécialiste, les médecins doivent contacter le centre anti-poison.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Poudre sèche, Mousse résistant à l'alcool, Dioxyde de carbone (CO₂), Jet d'eau pulvérisée
- Moyens d'extinction inappropriés : Mousse

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie.
- Risque spécifique de la substance ou du produit lui-même, de ses produits de combustion ou des gaz dégagés : Pas de dangers particuliers connus.

5.3 Conseils aux pompiers

- Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Précautions individuelles : Enlever toute source d'ignition. Éviter le contact avec les yeux.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Safe R Wipes **No Change Service!**

Version 03.01

Date de révision 04.03.2014 Date d'impression 12.06.2015

Précautions pour la protection de l'environnement : Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Utiliser un équipement de manutention mécanique.

6.4 Référence à d'autres sections

voir section 8 + 13

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Porter un équipement de protection individuel.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Mesures d'hygiène : Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Conserver le récipient bien fermé.
Protéger du rayonnement solaire.
Température de stockage recommandée: 15 - 25°C

Précautions pour le stockage en commun : Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : aucun

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
Éthanol	64-17-5	Valeur limite acceptable	500 ppm 960 mg/m ³	TRGS 900
Éthanol	64-17-5	Valeur Limite Plafond	1.000 ppm 1.920 mg/m ³	TRGS 900

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Safe R Wipes **No Change Service!**

Version 03.01

Date de révision 04.03.2014 Date d'impression 12.06.2015

Éthanol	64-17-5	Valeur limite acceptable	1.000 ppm 1.900 mg/m ³	OSHA
Propan-1-ol	71-23-8	Valeur limite acceptable	200 ppm 500 mg/m ³	OSHA

Dose dérivée sans effet (DNEL)

Propan-1-ol : Utilisation finale: Travailleurs, Voies d'exposition: Contact avec la peau, Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques, Valeur: 136 mg/kg

Utilisation finale: Travailleurs, Voies d'exposition: Inhalation, Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques, Valeur: 268 mg/kg

Utilisation finale: Travailleurs, Voies d'exposition: Inhalation, Effets potentiels sur la santé: Exposition à court terme, Effets systémiques, Valeur: 1723 mg/kg

Concentration prédite sans effet (PNEC)

Propan-1-ol : Eau douce, Valeur: 10 mg/l

Eau de mer, Valeur: 1 mg/l

Sol, Valeur: 2,2 mg/l

Sédiment marin, Valeur: 2,28 mg/kg

Sédiment d'eau douce, Valeur: 22,8 mg/kg

Effets sur les installations de traitement des eaux usées, Valeur: 86 mg/l

Utilisation/rejet intermittent(e), Valeur: 10 mg/l

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des mains : Contact prolongé: Gants en caoutchouc nitrile p.e. Camatril (>120 min., Épaisseur de la couche: 0,40 mm) ou gants en caoutchouc butyle p.e. Butoject (>480 min., Épaisseur de la couche: 0,70 mm) fabriqués par KCL ou d'autres gants qui garantissent la même protection..

Mesures de protection : Éviter le contact avec les yeux.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques de la solution active

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Safe R Wipes **No Change Service!**

Version 03.01

Date de révision 04.03.2014 Date d'impression 12.06.2015

Aspect	: liquide
Couleur	: incolore
Odeur	: d'alcool
Point d'éclair	: 27 °C, DIN 51755 Part 1
Température d'inflammation	: Propan-1-ol: 412 °C Éthanol: > 360 °C
Température d'auto-inflammabilité	: non applicable
Limite d'explosivité, inférieure	: Propan-1-ol: 2,1 % (v) Éthanol: 3,1 % (v)
Limite d'explosivité, supérieure	: Propan-1-ol: 17,5 % (v) Éthanol: 15 % (v)
Inflammabilité	: Entretien la combustion
Propriétés explosives	: Non explosif
Propriétés comburantes	: non applicable
pH	: env. 6, 20 °C, concentré
Zone de solidification	: < -5 °C
Température de décomposition	: donnée non disponible
Point de fusion/point de congélation	: < -5 °C
Point/intervalle d'ébullition	: env. 80 °C
Pression de vapeur	: env. 50 hPa, 20 °C
Densité de vapeur relative	: donnée non disponible
Densité	: env. 0,89 g/cm ³ , 20 °C
Hydrosolubilité	: dans toutes les proportions, 20 °C
Viscosité, dynamique	: non déterminé
Temps d'écoulement	: < 15 s à 20 °C, DIN 53211
Taux d'évaporation	: donnée non disponible

9.2 Autres informations

donnée non disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Ce produit est chimiquement stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune raisonnablement prévisible.

10.4 Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

10.5 Matières incompatibles

Acides forts et oxydants forts

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucune raisonnablement prévisible.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Safe R Wipes **No Change Service!**

Version 03.01

Date de révision 04.03.2014 Date d'impression 12.06.2015

SECTION 11: Informations toxicologiques de la solution active

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Composants:

Propan-1-ol:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50: > 2000 mg/kg, rat
Toxicité aiguë par inhalation : CL50: 33,8 mg/l, rat
Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50: > 4000 mg/kg, lapin

Éthanol:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50: 8300 mg/kg, souris
Toxicité aiguë par inhalation : CL50: 39 mg/l, 4 h, souris
Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50: 20000 mg/kg, lapin

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Composants:

Propan-1-ol:

Pas d'irritation de la peau

Éthanol:

Pas d'irritation de la peau, lapin

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Produit

Irritant pour les yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Composants:

Propan-1-ol:

Ne provoque pas de sensibilisation de la peau. cochon d'Inde Test de Maximalisation (GPMT)

Éthanol:

N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire. Test de Maximalisation (GPMT) cochon d'Inde

Mutagénicité sur les cellules germinales

Composants:

Propan-1-ol:

Mutagénicité sur les cellules germinales- Evaluation : Non mutagène dans le test d'Ames.

Éthanol:

Génotoxicité in vitro : Non mutagène dans le test d'Ames. OCDE ligne directrice 471

Génotoxicité in vivo : non mutagénique

Mutagénicité sur les cellules germinales- Evaluation : Des tests sur des cultures de cellules bactériennes ou mammaliennes n'ont révélé aucun effet mutagène.

Cancérogénicité

Composants:

Propan-1-ol:

Cancérogénicité - Evaluation : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet cancérigène.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Safe R Wipes **No Change Service!**

Version 03.01

Date de révision 04.03.2014 Date d'impression 12.06.2015

Éthanol:

Cancérogénicité - Evaluation : N'a pas montré d'effets cancérigènes lors des expérimentations animales.

Toxicité pour la reproduction

Composants:

Propan-1-ol:

rat, Inhalation, NOAEL: 8,6 mg/l

Toxicité pour la reproduction : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet sur la fertilité.

- Evaluation

Éthanol:

Toxicité pour la reproduction : Lors des essais sur animaux, le risque d'altération de la fertilité est apparu seulement après administration de très fortes doses de cette substance.

- Evaluation

Tératogénicité

Composants:

Propan-1-ol:

rat, Inhalation, NOAEL: 8,6 mg/l

Tératogénicité - Evaluation : Des expériences ont montré des effets toxiques pour la reproduction sur les animaux de laboratoire.

Éthanol:

rat, Oral(e), NOAEL: 2.000 mg/kg

Tératogénicité - Evaluation : Des expériences sur l'animal ont démontré des effets mutagènes et tératogènes.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

donnée non disponible

Toxicité à dose répétée

Composants:

Éthanol:

rat: NOAEL: 2.400 mg/kg , Oral(e)

Toxicité par aspiration

donnée non disponible

Information supplémentaire

Produit

Le produit n'a pas été testé.

SECTION 12: Informations écologiques de la solution active

12.1 Toxicité

Composants:

Propan-1-ol :

Toxicité pour les poissons : CL50 (Poisson): 3.200 mg/l, 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 3.642 mg/l, 48 h

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Safe R Wipes **No Change Service!**

Version 03.01

Date de révision 04.03.2014 Date d'impression 12.06.2015

aquatiques

Toxicité pour les algues : NOEC (Chlorella pyrenoidosa (Chlorelle)): 1.150 mg/l, 48 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 100 mg/l, 21 d, OCDE Ligne directrice 211

Éthanol :

Toxicité pour les poissons : CL50 (Leuciscus idus(Idle)): 8.140 mg/l, 48 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 5.000 mg/l, 48 h

aquatiques

Toxicité pour les algues : CI50 (Scenedesmus quadricauda (algues vertes)): > 100 mg/l, 72 h

12.2 Persistance et dégradabilité

Produit

Biodégradabilité : Facilement biodégradable., OCDE 301D / CEE 84/449 C6

Demande Chimique en Oxygène (DCO) : 13.000 mg/l , solution de 1%

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

Propan-1-ol :

Bioaccumulation : Une bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 0,43

Éthanol :

Bioaccumulation : Une bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -0,14Méthode: calculé

12.4 Mobilité dans le sol

Composants:

Propan-1-ol :

Mobilité : Mobile dans les sols

Éthanol :

Mobilité : donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit

Ce mélange ne contient pas de substance considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT).

12.6 Autres effets néfastes

Produit

Information écologique supplémentaire : aucun

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Peut-être éliminé avec les ordures ménagères sous réserve que les réglementations soient observées et accord avec

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Safe R Wipes **No Change Service!**

Version 03.01

Date de révision 04.03.2014 Date d'impression 12.06.2015

l'exploitant de la décharge et les autorités compétentes.

Emballages contaminés : Donner les emballages vides à une entreprise de recyclage.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR : 3175
IMDG : 3175
IATA : 3175

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR : SOLIDES CONTENANT DU LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A.
(Propan-1-ol, Éthanol)
IMDG : SOLIDS CONTAINING FLAMMABLE LIQUID, N.O.S.
(Propan-1-ol, Ethanol)
IATA : SOLIDS CONTAINING FLAMMABLE LIQUID, N.O.S.
(Propan-1-ol, Ethanol)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR : 4.1
IMDG : 4.1
IATA : 4.1

14.4 Groupe d'emballage

ADR
Groupe d'emballage : II
Code de classification : F1
Numéro d'identification du danger : 40
Étiquettes : 4.1
Code de restriction en tunnels : E
IMDG
Groupe d'emballage : II
Étiquettes : 4.1
No EMS Numéro : F-A, S-I
IATA
Groupe d'emballage : II
Étiquettes : 4.1

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR
Dangereux pour l'environnement : non
IMDG
Polluant marin : non
IATA
Dangereux pour l'environnement : non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Équipement de protection individuel, voir section 8.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Safe R Wipes **No Change Service!**

Version 03.01

Date de révision 04.03.2014 Date d'impression 12.06.2015

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Exempt

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementation sur les risques d'accident majeur impliquant des substances dangereuses : La Directive 96/82/CE ne s'applique pas

Composés organiques volatils : 60 %, de la solution active, Directive 1999/13/CE sur la limitation des émissions de composés organiques volatils

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Exempt

SECTION 16: Autres informations

Texte complet pour phrases R

R11 Facilement inflammable.
R41 Risque de lésions oculaires graves.
R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Texte complet pour phrase H

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Texte complet pour autres abréviations

Eye Dam. Lésions oculaires graves
Eye Irrit. Irritation oculaire
Flam. Liq. Liquides inflammables
STOT SE Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

|| Les changements envers la dernière édition!!!

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Safe R Wipes **No Change Service!**

Version 03.01

Date de révision 04.03.2014 Date d'impression 12.06.2015
